

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard
69004 Lyon

www.tsarap-scop.com
contact@tsarap-scop.com

06 66 20 15 42
04 72 26 52 02



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2019**

**ASSOCIATION
INITIATIVE AUVERGNE RHONE-ALPES**

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Association
INITIATIVE AUVERGNE RHONE-ALPES
2 Place Latarjet
69008 LYON

Lyon,
Le 9 Juin 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'assemblée générale de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **INITIATIVE AUVERGNE RHONE-ALPES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 8 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les point suivants exposés dans les notes de l'annexe :

- Dans le paragraphe « Résultat », il est fait mention de la norme comptable Initiative France imposant la présentation de comptes de résultats distincts entre la part de résultat liée au fonctionnement, la part de résultat liée à la gestion des fonds de prêt et la part de résultat liée à la gestion des activités « Sart Up & go ».

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Ces comptes de résultats sont joints à la présente annexe et décomposent le résultat global de l'exercice soit une perte comptable de 649 290,75 euros de la façon suivante :

- Part du résultat dit « de fonctionnement » : + 36 755,98 euros
 - Part du résultat dit « gestion du fonds de prêt » : - 584 059,51 euros
 - Part du résultat dit « Start Up & Go » : - 101 987,22 euros
- Dans le paragraphe « Créances », il est mentionné la constatation d'une provision pour risque de non perception de la totalité du financement FSE au 31 décembre 2019 qui s'élève à hauteur de 58 284 ,74 euros relative aux conventions 2017, 2018 et 2019.
 - Comptabilisation des conventions « Start-up & Go » mises en place au cours de l'exercice et dont plusieurs enveloppes financières ont été mobilisées auprès des financeurs à hauteur de 17 900 000 euros dont 3 200 000 euros ont été versés de manière effective. D'autre part, les conventions font état des frais de gestion à conserver par l'association pour certains crédits attribués sous condition de plafond et selon des modalités de calcul prédéterminées.

L'association a décidé sur la clôture de ses comptes d'appliquer les méthodes de comptabilisation suivantes eu égard au caractère non définitif des versements ultérieurs (conditions suspensives) :

- Enregistrement en apports des versements effectifs sur l'exercice uniquement,
- Calcul et enregistrement des frais de gestion en produits d'exploitation selon la base des contributions versées et en-cours de prêts décaissés à la clôture de chaque exercice.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

- Sur l'information figurant dans les annexes aux comptes annuels, laquelle mentionne les conséquences des événements postérieurs à la clôture survenus dans le contexte de crise lié à l'épidémie du Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne :

- Le suivi et la comptabilisation des fonds perçus et attribués pour la réalisation des dispositifs financiers inscrits en immobilisations financières lesquels sont instruits et gérés par l'association conformément aux commentaires portées en annexes aux comptes annuels,
- Le suivi des subventions d'exploitation inscrites au compte de résultat,
- Le suivi des fonds à la clôture de l'exercice qui transitent dans les comptes de l'association à la fois inscrits à l'actif du bilan en subventions à recevoir, lesquels conformément aux conventions attributives avec autorisation de reversement, sont également destinés aux plateformes du réseau Initiative Auvergne Rhône-Alpes et dont les montants à reverser figurent dans les dettes inscrites au passif du bilan.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés
aux membres de l'Association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le
gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.
-

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286



**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pour TSARAP Audit
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a horizontal line that curves upwards at the end.

Frédéric MOIROUX
Commissaire aux Comptes

8 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 980	1 980		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres	19 629	17 900	1 729	34
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	18 158 068	2 821 670	15 336 398	13 388 584
Autres	424 516		424 516	510 643
TOTAL (I)	18 604 193	2 841 550	15 762 643	13 899 261
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	27 873		27 873	16 222
Autres	6 154 590	58 285	6 096 305	7 196 264
Valeurs mobilières de placement	15		15	15
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	10 822 446		10 822 446	8 316 798
Charges constatées d'avance (2)	8 997		8 997	9 660
TOTAL (III)	17 013 920	58 285	16 955 636	15 538 960
Frais d'émission d'emprunts à étaler(IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	35 618 113	2 899 835	32 718 278	29 438 220
(1) Dont à moins d'un an			4 870 269	3 876 084
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	108 228	230 464
Report à nouveau	-275 463	-49 218
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-649 291	-1 124 169
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	19 410 000	18 510 000
- Résultat fonds de prêts	-4 726 345	-3 950 658
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	13 867 130	13 616 420
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	44 573	43 802
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	44 573	43 802
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses	12 593 275	8 139 317
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 395	21 718
Dettes fiscales et sociales	104 502	119 630
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 056 667	7 497 333
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	31 736	
TOTAL (IV)	18 806 576	15 777 998
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	32 718 278	29 438 220
(1) Dont à moins d'un an	8 021 301	9 256 681
(1) Dont à plus d'un an	10 785 275	6 521 317
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			502 365	453 652
Reprises sur prov., amortis., dépréciation et transferts de charges			103 560	93 545
Cotisations			21 600	21 600
Autres produits (hors cotisations)			91 707	42 509
TOTAL (I)			719 231	611 306
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres appro.				
Autres achats et charges externes			154 878	137 675
Impôts, taxes et versements assimilés			19 395	21 528
Salaires et traitements			364 015	351 069
Charges sociales			163 287	173 848
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 137	806
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			51 212	
Dotations aux provisions			771	10 766
Autres charges			18 853	30 416
TOTAL (II)			773 548	726 107
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-54 317	-114 801
Excédent ou déficit transféré (III)				
Déficit ou excédent transféré (IV)				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			194 077	236 029
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			668 995	677 248
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			863 072	913 277
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			809 781	936 889
Intérêts et charges assimilées			634 141	973 872
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			1 443 922	1 910 761
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-580 851	-997 485
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-635 168	-1 112 286

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	711	89
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	711	89
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 233	11 049
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	12 233	11 049
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-11 522	-10 960
Impôts sur les bénéfices (IX)	2 601	923
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	1 583 014	1 524 671
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	2 232 305	2 648 840
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	-649 291	-1 124 169

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 32 718 278 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -649 291 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conventions comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Il a également été fait application des dispositions particulières résultant du règlement 1999-01 du Comité de la Réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, ainsi qu'au référentiel de normes Initiative France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées en annexe que les informations à caractère significatif.

Événements postérieurs à la clôture - Conséquences de la crise sanitaire COVID-19

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus impliquent des conséquences pour les associations, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour, leur impact est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours, mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Concernant notre association, nous avons pu, dans une large mesure, continuer nos activités.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Nous estimons que le contexte décrit ci avant ne devrait pas affecter profondément notre activité et notre trésorerie et ne devrait donc pas impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Concessions, brevets, licences : 1 an,
- Aménagements des bureaux : 8 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 5 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de :

- prêts ARI Auvergne pour un montant de 334.947,01 euros,
- prêts JEREMIE 2 Innovation pour un montant de 1.361.624,67 euros,
- prêts JEREMIE 2 Création Reprise pour un montant de 5.345.215,15 euros,
- prêts Fonds Agricole pour un montant de 74.000 euros,
- prêts Start Up & Go Développement pour un montant de 4.843.090,79 euros,
- prêts d'honneur Start Up & Go Innovation pour un montant de 5.928.370,38 euros,
- prêts d'honneur Innovation Croissance pour un montant de 76.820 euros,
- avances remboursables C.A.C.F. Auvergne pour 194.000 euros,
- avances remboursables B.P. A.U.R.A. pour 420.193 euros,

accordés par l'association aux tiers bénéficiaires dans le cadre de ses activités.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante :

- cessation d'activité, liquidation judiciaire en cours ou identification d'un fort risque de non recouvrement : 100 % du solde.
- risque significatif de non recouvrement : 50 % du solde.

Ainsi, des provisions pour dépréciation des immobilisations financières sont constituées à la clôture de l'exercice pour un montant de 2.821.669,87 euros à hauteur de :

- 48.951,67 euros pour les prêts ARI Auvergne,
- 305.291,74 euros pour les prêts Jérémie Innovation,
- 185.441,12 euros pour les prêts Jérémie Création-Reprise,
- 2.170.560,62 euros pour les prêts Start Up & Go Développement,
- 111.424,72 euros pour les prêts d'honneur Start Up & Go Innovation.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont constituées principalement de solde de subventions à percevoir.

Une provision pour risque de non perception de la totalité du financement FSE a été constatée au 31 décembre 2019 à hauteur de 58.284,74 euros. Ce risque concerne les subventions 2017, 2018 et 2019.

Fonds associatifs

Initiative Auvergne Rhône-Alpes dispose d'apports à hauteur de 14.683.655,45 euros (nets de provisions) dans le cadre du financement de la création d'entreprises innovantes. L'association est dépositaire de ces sommes à destination des associations de prêts d'honneur membre des réseaux Initiative France et Réseau Entreprendre et des entrepreneurs éligibles au dispositif Start Up & Go Développement.

Les fonds constitués pour ce dispositif ont été enregistrés en apports avec droit de reprise compte tenu de leur restitution possible à l'organisme financeur en cas d'utilisation partielle et concernant (nets de provisions) :

- les apports dédiés aux prêts d'honneur Start Up & Go Innovation pour 9.742.086,07 euros,
- les apports dédiés aux avances remboursables via Start Up & Go Développement pour 4.041.569,38 euros,
- les apports dédiés aux prêts d'honneur "Agricole" pour 900.000 euros.

Résultat

La norme comptable Initiative France impose la présentation de comptes de résultat distincts entre le fonctionnement et la gestion des fonds de prêt en annexe des comptes annuels. Ainsi, le résultat de l'exercice se compose de la manière suivante :

Résultat au titre des activités de "fonctionnement" :	+ 36.755,98 euros
Résultat au titre des activités "Start Up & Go" :	- 101.987,22 euros
Résultat au titre de la gestion du "fonds de prêts" :	- 584.059,51 euros
Soit un résultat net comptable de :	- 649.290,75 euros

Engagements de départ à la retraite

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la structure (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la structure (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0,77 %.

L'engagement est comptabilisé au passif du bilan pour un montant de 44.573 euros.

Emprunts et dettes financières

L'ancienne structure "Initiative Auvergne" a mis en place des avances remboursables. Pour cela, elle a signé des conventions avec plusieurs partenaires financiers afin de ne pas avancer la trésorerie nécessaire pour effectuer les prêts aux créateurs d'entreprise. Elle ne les rembourse qu'à échéance :

- avances remboursables Crédit Agricole Centre France : avances remboursables sur 6 ans, sans garantie et sans frais. Ces sommes représentent 50.000 euros sur les exercices 2015-2020 et 144.000 euros sur les exercices 2016-2021, soit 194.000 euros.
- avances remboursables Jérémie 2 "Création Reprise" et "Innovation", société dédiée au financement des phases d'amorçage, de démarrage et de développement : avance remboursable sur 5 à 7 ans, sans garantie et sans frais. Ces sommes représentent 10.860.000 euros au 31 décembre 2019.
- avances remboursables Conseil Régional Auvergne "A.R.I." : ces avances représentent 868.000 euros au 31 décembre 2019 et concernent des avances antérieures à 2016 puisque le dispositif a été modifié suite à la fusion des régions.
- avances remboursables Banque Populaire : ces avances représentent 650.000 euros au 31 décembre 2019 et concernent des avances liées aux dispositifs en Rhône-Alpes.

Autres dettes

Les autres dettes sont principalement constituées :

- de fonds "Ante Création" à hauteur de 1.202.571,27 euros. Ces fonds sont dédiés au paiement direct d'études ante création pour le compte de tiers. Ils sont par conséquent enregistrés en autres dettes.
- de fonds "Nacre" à hauteur de 20.781,11 euros. Ces fonds sont dédiés au dispositif Nacre géré par les plateformes du réseau de la Région Rhône-Alpes (ainsi que 4.400 euros à recevoir sur trop versé pour les années 2013-15),
- de fonds "Région Auvergne Rhône Alpes" à hauteur de 998.883,20 euros. Ces fonds sont dédiés au dispositif "Je préfère ma petite entreprise". Ils sont reversés à des plateformes du réseau Initiative Auvergne Rhône-Alpes, comme convenu dans la convention d'attribution avec autorisation de reversement.
- de fonds "F.S.E." à hauteur de 3.496.804,87 euros. Ces fonds sont dédiés au dispositif "Je crée ma petite entreprise". Ils sont reversés à des plateformes du réseau Initiative Auvergne Rhône-Alpes, comme convenu dans la convention d'attribution avec autorisation de reversement.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux frais de gestion Jérémie 2 reçus en 2019 et correspondant à des avances.

Engagements donnés ou reçus

Les prêts d'honneur et avances remboursables accordés par les comités d'agrément et non actés à la clôture de l'exercice sont indiqués en engagements dans l'annexe des comptes annuels.

Le total des prêts accordées par les comités d'agrément et non actés à la clôture de l'exercice s'élève à un montant de 4.318.401 euros et concernent :

- les prêts d'honneur Start Up & Go Innovation pour 2.102.653 euros,
- les avances remboursables Start Up & Go Développement pour 450.000 euros,
- les fonds Jérémie 2 Innovation pour 90.000 euros,
- les fonds Jérémie 2 Création Reprise pour 1.039.500 euros,
- les fonds Start Up & Go Émergence pour 490.495 euros,
- les fonds "Agricole" pour 145.753 euros.

Par ailleurs, l'association s'est engagée, à la demande de ses organismes financeurs, à créer un fonds de réserve dédié au dispositif Innovizi, désormais Start Up & Go. Le montant de l'engagement pris concerne :

158.915 euros au titre des exercices 2010 à 2012,
67.994 euros au titre de l'exercice 2013,
53.796 euros au titre de l'exercice 2014,
32.562 euros au titre de l'exercice 2015,
- 48.136 euros utilisés au titre du déficit 2016,
- 128.983 euros utilisés au titre du déficit 2017,
- 122.386 euros utilisés au titre du déficit 2018.
Soit un solde de réserves à hauteur de 13.762 euros.

Comptabilisation des conventions "Start-Up & Go"

Les conventions "Start-Up & Go" ont été mises en place au cours de l'exercice 2018. Elles ont pour objet la création et le développement des Jeunes Entreprises Innovantes.

Plusieurs enveloppes ont été mobilisées auprès des financeurs pour un montant total de 17.900.000 euros. Les versements effectifs depuis le démarrage s'élèvent à 3.200.000 euros. Les engagements reçus pour les années à venir sont donc de 14.700.000 euros.

D'autre part, les conventions d'attribution font état de frais de gestion à conserver par l'association pour certains crédits attribués, sous condition de plafond et selon des modalités de calcul prédéterminées (% des contributions versées et des encours de prêts décaissés).

Il a été décidé d'appliquer la méthode de comptabilisation suivante, eu égard au caractère non définitif des versements ultérieurs (conditions suspensives) :

- enregistrement en apports des versements effectifs sur l'exercice uniquement,
- calcul et enregistrement des frais de gestion en produits à chaque clôture comptable.

Régime fiscal

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux à l'exception de l'imposition de ses revenus sur placements financiers.

Rémunération des cadres dirigeants

Le montant total des rémunérations pour l'exercice 2019 des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, composés uniquement de membres bénévoles du Conseil d'Administration, est de 0 euro.

INITIATIVE AUVERGNE RHONE ALPES

Détail du compte de résultat pour l'exercice 2019

	fonctionne ment	Start up & Go	gestion du fonds	TOTAL 2019		fonctionne ment	Start up & Go	gestion du fonds	TOTAL 2019
CHARGES					PRODUITS				
Achats et autres charges	7 737	1 466		9 203	Subventions	458 718	43 647		502 365
Services extérieurs	39 544	6 968		46 511	Transf. de charges et refacturations	92 758			92 758
Autres services extérieurs	80 747	18 417		99 164	Cotisations	21 600			21 600
Salaires et charges sociales	428 236	118 461		546 697	Mécénat privé	62 017			62 017
Prix concours	15 000			15 000	Mutualisation	26 000			26 000
Reversements frais de gestion	3 840			3 840					
Autres produits	13			13	Autres produits	3 690			3 690
Dotation aux amortissements	815	322		1 137	Reprise sur provisions	10 802			10 802
Dotation aux provisions	51 983			51 983					
Total charges d'exploitation	627 915	145 634		773 548	Total prod. d'exploitation	675 585	43 647		719 231
Résultat d'exploitation	47 670	-101 987		-54 317					
Impôts sur produits financiers			2 601	2 601	Produits financiers	608		10 838	11 445
Dotation/dépréciations PHI et IDP			809 781	809 781	Reprise/dépréciations PHI et IDP			668 995	668 995
Pertes de l'exercice / PHI et IDP			634 141	634 141	Remboursement prêts soldés			56 503	56 503
					Produits rbt BPI			126 128	126 128
Résultat financier	608		-584 060	-583 452					
Charges exceptionnelles	12 233			12 233	Produits exceptionnels	711			711
Résultat exceptionnel	-11 522			-11 522					
TOTAL des charges	640 148	145 634	1 446 523	2 232 305	TOTAL des produits	676 904	43 647	862 464	1 583 014
Résultat	36 756	-101 987	-584 060	-649 291					

Ventilation du résultat de l'exercice

In Extenso

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	17 007
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	4 332 163
TOTAL	4 349 170

Détail des engagements donnés :

- prêts d'honneur Start Up & Go Innovation accordés par les comités : 2.102.653 euros,
- avances remboursables Start Up & Go Développement accordées par les comités : 450.000 euros,
- fonds Jérémie 2 Innovation accordés par les comités : 90.000 euros,
- fonds Jérémie 2 Création Reprise accordés par les comités : 1.039.500 euros,
- fonds Start Up & Go Émergence accordés par les comités : 490.495 euros,
- fonds "Agricole" accordés par les comités : 145.753 euros,
- fonds de réserve dédié au dispositif Start Up & Go : 13.762 euros.

Crédit-bail mobilier : véhicules en location jusqu'au 20/01/2021, soit 25 échéances.

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Autres engagements	14 700 000
TOTAL	14 700 000

Engagements reçus dans le cadre des conventions "Start-Up & Go" : 14.700.000 euros.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise : - Patrimoine intégré - Fonds statutaires - Subventions d'investissement sur biens non renouvelables - Apports sans droit de reprise - Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés - Subventions d'investissement sur biens renouvelables Ecarts de réévaluation Réserves : - Réserves indisponibles - Réserves statutaires ou contractuelles - Réserves réglementées - Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)					
	136 148	-122 386			13 762
	94 317	149			94 466
	-49 218	-226 245			-275 463
	-1 124 169	1 124 169	-649 291		-649 291
Autres fonds associatifs					
Fonds Propres - Apports - Résultat fonds de prêts - Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées Droit des propriétaires					
	18 510 000		900 000		19 410 000
	-3 950 658	-775 687			-4 726 345
TOTAL	13 616 420		250 709		13 867 130

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 980		1 980
TOTAL	1 980		1 980
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	3 768		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	13 029		2 832
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	16 797		2 832
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	16 580 110		6 548 022
TOTAL	16 580 110		6 548 022
TOTAL GENERAL	16 598 887		6 552 834

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 980	1 980	
TOTAL		1 980	1 980	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			3 768	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			15 861	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			19 629	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 545 549	18 582 584	
TOTAL		4 545 549	18 582 584	
TOTAL GENERAL		4 547 529	18 604 193	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	1 980			1 980
	1 980			1 980
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	3 768			3 768
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	12 995	1 137		14 132
Emballages récup. et divers				
	16 763	1 137		17 900
TOTAL GENERAL	18 743	1 137		19 880

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations	43 802	771			44 573
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	43 802	771			44 573
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières	2 680 884	809 781	668 995		2 821 670
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	17 874	51 212	10 802		58 285
TOTAL III	2 698 757	860 993	679 796		2 879 955
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 742 559	861 764	679 796		2 924 528
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		51 983	10 802		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>		809 781	668 995		
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	18 158 068	4 870 269	13 287 799
Autres immobilisations financières	424 516		424 516
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	27 873	27 873	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	5 717 096	5 717 096	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	437 493	437 493	
Charges constatées d'avance	8 997	8 997	
TOTAL	24 774 043	11 061 728	13 712 315
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 547 266		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	4 545 549		
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	12 593 275	1 808 000	8 264 000	2 521 275
Fournisseurs et comptes rattachés	20 395	20 395		
Personnel et comptes rattachés	27 386	27 386		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 975	61 975		
Impôts sur les bénéfices	5 746	5 746		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 394	9 394		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	6 056 667	6 056 667		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	31 736	31 736		
TOTAL	18 806 576	8 021 300	8 264 000	2 521 275
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 615 958			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 162 000			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	229 443.27	323 292.53
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	173.27	71.63
TOTAL	229 616.54	323 364.16

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	229 443.27	323 292.53
42870000 PERS. - PRODUITS A RECEVOIR		40.00
46870000 DIVERS - PROD. A RECEVOIR	229 443.27	323 252.53
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	173.27	71.63
51880000 INTERETS SUR LIVRET A RECEVOIR	173.27	71.63
TOTAL	229 616.54	323 364.16

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 640.74	3 238.86
Dettes fiscales et sociales	42 606.06	53 331.71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	334 780.93	662 816.19
TOTAL	381 027.73	719 386.76

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 640.74	3 238.86
40810000 FNP	3 640.74	3 238.86
Dettes fiscales et sociales	42 606.06	53 331.71
42820000 DETTES PRO./CONGES A PAYE	27 386.47	31 314.81
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER		3 616.00
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	13 261.49	16 383.39
44860000 FORMATION PROF CONTINUE	1 958.10	2 017.51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	334 780.93	662 816.19
46860000 DIVERS - CHARGES A PAYER	6 780.93	78 816.19
46860100 CHARGES A PAYER - ARI / CACF	72 000.00	72 000.00
46860200 AVANCE ARI - A REMBOURSER	256 000.00	512 000.00
TOTAL	381 027.73	719 386.76

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation	31 736	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	31 736	

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	8 997	9 660
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	8 997	9 660

Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	711.21	88.57	622.64	698.88
77200000 PROD.EXPLOIT./EXERC.ANTER	711.21	88.57	622.64	698.88
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL DES PRODUITS	711.21	88.57	622.64	702.99
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 233.36	11 048.59	1 184.77	10.72
67120000 PENALITE AMENDES	900.00		900.00	-
67200000 CHARGES EXPLOITATION ANT	11 333.36	11 048.59	284.77	2.57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES	12 233.36	11 048.59	1 184.77	10.72
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-11 522.15	-10 960.02	-562.13	5.13